



LUNDI 8 ET MARDI 9 FÉVRIER 2021

CRÉER MON ATELIER EN VOLAILLES BIO

OBJECTIF

ÊTRE CAPABLE DE BIEN DIMENSIONNER SON PROJET ET MAÎTRISER LES BASES TECHNICO-ECONOMIQUES.

PRÉ-REQUIS

Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME

- ❖ Développer ses connaissances anatomiques et physiologiques des volailles : Comprendre l'influence de la physiologie pour la bonne tenue d'un élevage.
Comprendre le lien entre les pathologies rencontrées en élevages de volailles et leur mode de vie et environnement : conditions de logement, parcours.
- ❖ Savoir analyser et équilibrer sa ration alimentaire :
Identifier les limites des médecines classiques (l'antibio résistance) et les mesurer à l'échelle de son élevage. Etre en mesure d'améliorer les conditions d'élevage pour diminuer les risques de développement de ces pathologies, et donc réduire l'utilisation d'antibiotiques.
Découvrir des moyens de préventions naturels, des médecines alternatives, pour prévenir ou guérir.
- ❖ Connaître les principales pathologies rencontrées en élevages de volailles :
Savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air et savoir quelles solutions apporter
Savoir prendre des décisions pour améliorer économiquement son entreprise
Savoir se constituer une pharmacie de base.
- ❖ Visite d'exploitation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Diaporama — Visite d'une ferme avicole – Echanges et discussion avec l'intervenant, animation à l'aide d'un jeu de cartes interactif, présentation d'ouvrages de référence. Présentation des aliments utilisables en agriculture biologique et des moyens thérapeutiques.

INTERVENANTE :

Nathalie Laroche, vétérinaire du GIE Zone Verte, exerçant en homéopathie et aviculture.

RESPONSABLE DU STAGE : Anaïs LAMANTIA ~ Conseillère projets ~ Accompagnement des installations et des conversions en AB ~ BIO Nouvelle Aquitaine

TITRE DE LA FORMATION : Créer mon atelier en volailles bio

N° VIVEA : R075/2021/759 (df)

NOM :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

CP :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Statut :

Chef d'exploitation

Cotisant solidaire

Conjoint collaborateur

Aide familiale

Salarié agricole

Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :

Fin de scolarité obligatoire

BEP, BPA, BEAP, CAP

BAC

BAC+2

BAC+3 et 4

BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :

Non

Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à

le

Signature



Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :

Non

Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 5 Février 2021

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2020 EST DE 88,80%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Agrobio bio 47, 7 bd Danton 47300 Villeneuve sur Lot

Horaires : 09h00-12h30 et 13h30-17h30

Durée : 15 heures

Repas : pique nique tiré du sac

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.**

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 12 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis demandé pour suivre cette formation



CRÉER MON ATELIER EN VOLAILLES BIO



Lundi 8 Février 2021
Mardi 9 Février 2021

DURÉE : 15 HEURES



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO 47 •